

Quoi de Neuf ?

Petra zo Nevez ?

N° 01

14.01.2022



MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h15 - 12h15 - Mercredi : FERMÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE : 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr



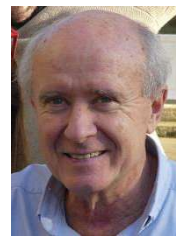
Le contexte sanitaire malheureusement nous rattrape dès ce début d'année. Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu ! C'est un vrai déchirement. Ce moment annuel convivial est essentiel au « bien vivre ensemble ». Nous avons également dû annuler notre réunion publique annuelle en décembre dernier qui est une occasion unique d'expliquer les projets, d'échanger et de débattre avec vous. Ces contacts nous manquent cruellement. Nous organiserons une réunion d'information et de convivialité dès que le contexte sera favorable.

2021 a été bien remplie, avec le renouvellement du personnel technique et administratif qui s'est impliqué et investi fortement pour constituer rapidement une nouvelle équipe dans laquelle nous avons toute confiance. Dans le cadre du futur PLUI-H de la communauté de communes, Kernouës a été choisi pour participer à un concours à idées avec des élèves en architecture pour imaginer l'avenir des petites villes et les possibilités de reconquête urbaine, d'aménagement et de revitalisation. La valorisation et la remise en état du lavoir du moulin de Kergoff a permis de créer un lieu convivial apprécié des randonneurs. Le devenir du bar-tabac « Le Tennessy » nous a également beaucoup occupé avec une étude réalisée par des élèves de licence pro « management des activités commerciales » de l'IUT de Brest et des rencontres avec de potentiels repreneurs qui ont renoncé à cause du mauvais état du bâtiment.

2022 va voir aboutir, au premier semestre, le dossier de rénovation de l'ancienne mairie avec l'installation d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Pour le bar-tabac « Le Tennessy », le conseil municipal, suite à la retraite de la gérante Marie Premel-Cabic, a décidé de racheter le bâtiment par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et, le fonds de commerce par la commune. L'objectif de rénover le bâtiment et d'y installer une location-gérance en 2023. Le conseil se mobilise sur ce projet car ce commerce est une activité essentielle à la vitalité de notre centre bourg. Le projet de voie douce pour relier Lesneven - Le Folgoët est également un projet majeur, une étude est programmée en 2022 avec un objectif de réalisation 2023/2024. Nous continuerons bien sûr à soutenir toutes nos associations. En premier lieu, le Club du Tilleul qui avec sa rencontre hebdomadaire est indispensable aux aînés de la commune. Les aînés nous ont manqué pendant le confinement. Voire la salle Louis Page occupée tous les jeudis, voire la commune, son centre, ses chemins s'animer grâce à eux, est essentiel à notre vie communale mais, comme beaucoup d'autres clubs des aînés, l'avenir est incertain. Nous ferons tout pour les aider à trouver une solution d'avenir. Deux autres associations ont des projets majeurs en 2022, en collaboration avec Saint Fréant : La Rurale avec un festival de la chanson française cet été les 9 et 10 juillet et, la société de chasse avec un rallye cross les 23 et 24 avril.

Nos projets ne manquent pas : Après la MAM, Le Tennessy puis, la voie douce, il faut avancer pour préparer le Kernouës de demain ! L'ensemble du conseil est mobilisé et motivé pour les mener à bien avec détermination, confiance et optimisme.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022. Que cette nouvelle année vous apporte un maximum de satisfactions au niveau personnel, familial ou professionnel.



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

Enfance / jeunesse :

Le conseil a renouvelé la convention pour une durée d'un an permettant aux enfants âgés de 8 à 16 ans de participer aux activités du foyer des jeunes « Dream Maker ».

Ecole : Un élève supplémentaire de Kernouës s'est inscrit sur le site de Saint Frégant. Le conseil a donc approuvé une participation additionnelle de 650 €.

Gestion du personnel :

Stagiaire : Le conseil a validé la proposition de la commission voirie d'accueillir un stagiaire de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une étude de création d'une voie douce entre Kernouës et Lesneven. Le versement d'une gratification minimale est obligatoire pour un stage de plus de deux mois, elle serait de 573 € soit 3.440 € pour un stage de 6 mois.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi Parcours Emploi Compétences (PEC) : Depuis le 1^{er} octobre, Fleur Gueguen a été recrutée pour une durée de 11 mois, sur la base de 16 h/semaine. Afin d'optimiser la bonne réalisation des tâches du quotidien et le suivi des dossiers structurants en cours ou à venir, le conseil a décidé de porter le contrat actuel à 19 h/ semaine à compter du 1er janvier 2022.

Organisation du temps de travail : La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures. Dans ce cadre, le conseil a validé, dans le respect des dispositions légales, les règles applicables aux agents.

Cadeaux aux agents pour les fêtes de fin d'année : Le conseil a validé les mêmes règles que celles pratiquées par l'intercommunalité soit des bons cadeaux, valables dans l'intercommunalité, de 30 € à chaque agent et de 15 euros

Rachat du bar le Tennessy :

Dans le cadre du départ à la retraite de Marie Premel Cabic, des repreneurs potentiels se sont manifestés mais n'ont finalement pas donné suite. L'état du bâtiment, nécessitant des travaux importants de réhabilitation, explique la difficulté à trouver un repreneur. Le bar apparaît comme un enjeu majeur de dynamisme du centre bourg. L'objectif est de rénover le bâtiment et d'installer un commerçant en location-gérance en 2023. Suite aux nombreux échanges lors des commissions et précédents conseils ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs, le conseil a décidé de racheter le bar et son fonds de commerce aux conditions suivantes :

- Achat du foncier, études et travaux de curage (assainissement, désamiantage, déconstruction...) par l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour un prévisionnel de 170 000 € HT (80 000 € achat et 90 000 € de travaux). La commune a 7 ans pour racheter le bâti avec des minorations possibles pour un prix de rachat potentiel de 86 000 € HT.

- Achat du fonds de commerce, comprenant la licence IV et l'autorisation de vente de tabac, par la commune pour un montant de 22 600 € (20 000 € + 2600 € de frais).

- Travaux de rénovation portés par la commune pour un budget maximum estimé à 364 000 € HT. Ces travaux sont subventionnables via des fonds de l'Etat dans la limite de 80%.

L'hypothèse la plus favorable donnerait un coût final de 160 000 € avec le rachat du foncier. Dans ce cadre, le conseil a validé la convention avec l'EPF et une demande de subvention auprès de la DETR.

Voirie :

PPI : le conseil a validé la proposition de la commission voirie d'un plan prévisionnel d'investissement (PPI) de 150 000 € sur 5 ans soit 30 000 € par an.

Cession d'un délaissé de voirie : le conseil a décidé la cession à l'indivision Mauguen d'une portion de chemin et d'un délaissé de voirie au prix de 1 € le m² soit 420 € TTC et un partage pour moitié des frais notariés comme pour les régularisations similaires précédentes.

Numérotation : toutes les habitations route de Trézel ont été numérotées en décembre 2019 sauf au lieudit Kerdanet. Le conseil valide le 1 Kerdanet Vras.

Maison des assistantes maternelles:

Après des retards dues à la structure du bâtiment et au contexte covid, le chantier devrait être finalisé en mai prochain. Une subvention complémentaire DETR de 50 000 € a été accordée, ce qui nous donne un taux de subvention total de 52%.

EXPOSITION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT (PLUI-H)

Du mardi 18 janvier à fin janvier, exposition sur le PLUI-H en mairie. **À quoi ça sert ?** C'est un outil au service des projets, qui traduira les souhaits de développement et d'aménagement de notre territoire. Il permet de définir les grandes orientations de l'action publique de la Communauté de communes pour répondre aux besoins liés à l'attractivité du territoire, notamment en termes d'équipements publics, d'habitat, de déplacements et d'emplois.

ASSOCIATION LA RURALE – TERRAIN DES SPORTS DE LA VAILLANTE – FESTIVAL 09 ET 10 JUILLET

Le reste de la programmation sera dévoilée le samedi 15 janvier. En complément de cette programmation, rendez-vous au club house de la Vaillante à 10h pour une réunion de préparation de ce Festival. Nous évoquerons les différents postes (buvette, repas, prix des entrées, parkings, contrôle pass sanitaire etc), avec des solutions avantageuses proposées aux habitants des communes de Kernouës et Saint-Frégant.

URBANISME - DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

Pour rappel, la dématérialisation des actes d'urbanisme est effective partout en France depuis le 1er janvier. Pour toute démarche, un guichet unique, est disponible depuis le site internet de la commune de votre projet. Demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme est à déposer sur la plateforme numérique.



UNE AIDE A LA DECISION QUI VIENT ... DU CIEL !



Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) la CLCL a opté pour une solution innovante de diagnostic des déperditions thermiques à grande échelle sur l'ensemble des bâtiments présents sur le territoire de l'intercommunalité. Une thermographie aérienne va donc être réalisée. Le but est d'identifier la déperdition thermique des bâtiments, de sensibiliser et de communiquer les résultats à la population et aux maîtres d'ouvrages publics et privés.

Un avion bimoteur, équipé de capteurs infrarouges, va survoler dans les prochains jours les 14 communes de l'intercommunalité durant toute une nuit (sans vent et température au sol inférieure à 6° C).

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

annonces paroissiales buhez ar barrez

Messes dominicales de janvier :

Samedi 15 : 18h00, Lesneven
Dimanche 16 : 11h00, Le Folgoët

Samedi 22 : 18h00, Lesneven
Dimanche 23 : 09h30, Kernouës
11h00, Le Folgoët

Messes de janvier tous les :
Mercredi : 18h00, Plabennec

LE CLUB DU TILLEUL

L'Assemblée Générale le 19 janvier est reportée à une date ultérieure, quand la crise sanitaire pourra nous le permettre.

la bibliothèque levraoueg

LES AMIS DU LIVRE

PERMANENCES SAMEDI 10H30 - 11H30

15 janvier : Anne TIGRÉAT

22 janvier : Christiane CABON

en côte des légendes aod ar mojennou

SERVICE ENVIRONNEMENT - LES CONSEILS DE L'AMBASSADRICE DU TRI



En ce début d'année 2022 qui commence dans une ambiance très COVID, nous avons été alertés par le centre de tri TRIGLAZ qui constate l'arrivée de beaucoup d'autotests et de masques sur leur tapis de tri. Petit conseil de tri des déchets liés au gestes barrières : Les autotests, les masques, tout comme vos produits d'hygiène (cotons, lingettes...), ne sont pas recyclables et sont à mettre dans les ordures ménagères. Les emballages et les papiers se trient, bien séparés, non emboîtés et bien vidés. Les autotests, les masques, essuie-tout, nappes jetables, décoration de Noël et autres objets ne sont pas des emballages, mettons les dans notre bac ou colonne gris ou en déchetterie.

.....

emploi implij



PARTICULIER CHERCHE MODE DE GARDE PAR TICKETS CESU

Adaptation facile aux situations – Disponible plusieurs heures par semaine.

- > Préparer, emmener et chercher l'enfant à l'école
- > L'accompagner lors de ses devoirs ou activités.
- > Garder l'enfant en cas d'absence des parents.

Contact: 06.89.42.79.21.

RECHERCHE AIDE MÉNAGÈRE À PARTIR DE JANVIER SUR KERNOUËS

2h / semaine (CESU)

Contact au 02.98.83.18.82 ou 06.15.60.14.44



RECHERCHE SAISONNIERS TEMPS PLEIN

Exploitation maraîchère (fraises), du lundi au vendredi, de février à juillet sur Plouvien (contrat de 1 à plus de 6 mois).

Candidature : gedekerouvelin@gmail.com

.....

Loisirs agenda war ho teiziataer dudi

LANNILIS - CONCERT UNIQUE

Dimanche 16 janvier, rendez-vous à 16 h 00 à l'église de Lannilis. La chorale «chœur des deux rivières» invite Maxime PIOLOT et la chorale de Saint-Méen «la Mévennaise».

N'hésitez pas à venir partager ce moment musical unique, gratuitement !

MFR DE PLOUNÉVEZ-LOCHRIST - PORTES OUVERTES

Sur rendez-vous avec un accueil individualisé le vendredi 28 janvier de 17h à 20h et samedi 29 janvier de 9h à 17h.

Renseignement : 02.98.61.41.30

ASSOCIATION FAMILLES RURALES - CENTRE DE LOISIRS

Vacances de février : Stage escalade 7/14 ans et stage gliss 8/14 ans (skate, trotinette) au Plo à Plougastel.

Atelier FABLAB : imprimante 3 D, badgeuse, crayons 3 D, programmation. Gratuit ouvert dès 9 ans.

Samedi 15 janvier : 10h -12h à la maison communale de Guissény Renseignements au 06.32.01.40.82.

PRODUCTION & ÉDITION

Mairie de Kernouës

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe BÈLE, Maire

DÉPÔT LÉGAL

16 mai 2014



PROCHAINE PARUTION

Le 28 janvier 2022

Dépôt des articles pour
le 25 janvier à 12h00